

Certifie mêtre transporté ce jour à 14 heures 30 à SAINT ASTIER (24190) 12 Rue des Canadiers sur la parcellle cadastrée section BM N°83 où à l'heure présente le monsieur NICOLAS LACOSTE et de Madame Christine SAUBESTY j'ai dressé le présent procès-verbal

PEYSSI, Huissier de justice associés à PERIGUEUX, y demeurant n° 25
membre de la Société Civile Professionnelle Lauréat RODRIGUEZ et GAIL
je soussigné Maître Lauréat RODRIGUEZ, Huissier de justice associé,
Rue Louis Mie

DEFFERANT A CETTE REQUISITION :

Quelle me requiert à cet effet,

Que dans le cadre de la procédure de saisie immobilière engagée à l'encontre de Monsieur NICOLAS LACOSTE et de Madame Christine SAUBESTY et portant sur un bien immobilier sis à SAINT ASTIER (24190) 12 Rue des Canadiers cadastrée section BM N°83, il est de son intérêt de faire dresser un procès-verbal de description de ces biens,

QUI MEPOSE

Élissant domicile en mon étude,

CEREDIT IMMOBILIER DE FRANCE SUD OUEST suite à une fusion intervenue entre cette même société et le CRÉDIT IMMOBILIER DE PARIS selon PV d'AGE du 10 juillet 2009) SA au capital de 124.821.703 €, dénomination sociale selon PV d'AGE du 10 juillet 2009) SA au capital de 124.821.703 €, inscritre au RCS de Paris sous le numéro 379 502 644, dont le siège est à Paris (75) 26/28 rue de Madrid , agissant pour ses diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

ACTE DE HUISSIER DE JUSTICE

Société Civile Professionnelle L.R.D.RIGUEZ-G.PEYSSI
Huissiers de justice Associés 25, rue Louis Mie BP 30179
24007 PERIGUEUX CEDEX
Tél: 05.53.35.75.25
Fax: 05.53.35.00.25
E-mail: spc.perigueux-peyssi@orange.fr
à l'étude et par Téléphone

COUR D'ACTE :	
TOTAL	469,22
Taxe forfaitaire	14,89
Serrurier	75,72
Total hors taxes	378,61
TVA à 20,00 %	150,00
2 Vacances art 44-29	7,67
article 18 déplacement	220,94
Honoraires article 16-1	220,94
Expedition	7,67
2 Vacances art 44-29	150,00
Total hors taxes	378,61
TVA à 20,00 %	150,00
Serrurier	75,72
Taxe forfaitaire	14,89
TOTAL	

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

ET LE ONZE DECEMBRE

L'AN DEUX MILLE DIX NEUF

A LA REQUETE DU

SANTÉ PRÉSENT DANS LA COMMUNE	
(1) Médecin	Podologue
(2) Kinésithérapeute	Dentiste
(3) Pharmacie	Handicapés - hébergement pour enfants
(4) Infirmier(e)	Centre de réadaptation
(5) Médecin	Centre de soins et d'accompagnement
(6) Pharmacie	Centre de soins et d'accompagnement
(7) Ambulance	Centre de soins et d'accompagnement
(8) Personnes âgées - hébergement	Centre de soins et d'accompagnement
TRANSPORTS PRÉSENT DANS LA COMMUNE	
(1) Gare sans TGV	Gare sans TGV
(2) Taxi	Taxi
ÉDUCATION PRÉSENT DANS LA COMMUNE	
(1) Collège	Collège
(2) Garde d'enfant - Crèche	Garde d'enfant - Crèche
(3) École élémentaire	École élémentaire
(4) École maternelle	École maternelle

On trouve sur la commune les services et les commerces suivants :

La commune de NEUVIC compte 3 539 habitants.

MONTPON MENESTEROL.

La commune de NEUVIC est à 30 kilomètres de PERIGUEUX et à 28 kilomètres de

La parcelle est située dans une zone boisée, à environ 2 kilomètres du centre-ville.



Sur la parcelle BM 83 d'une contenance de 13a 51ca est édifiée une maison en parpaings et couverte en tuiles datant des années 1986/1987.

carreaux sont soulèvés.

Le carrelage au sol est à l'état d'usage dans son ensemble mais je note que quelques

La surface est de 29,36 m².

LE SEJOUR (Clichés 1 à 3):

L'INTERIEUR :

LA MAISON D'HABITATION :

La taxe foncière annuelle s'élève à 1 150 euros.

mineurs.

L'immeuble est occupé par Monsieur LACOSTE, Madame SAUBESTY et leurs deux enfants

SERVICES PUBLICS PRÉSENT DANS LA COMMUNE

(1)	Vêtements	
(4)	Plombier	
(6)	Peintre - Plâtrier	
(5)	Électricien	
(5)	Serrurier - Menuisier - Charpentier	
(6)	Magasinier	
(4)	Entreprise générale du bâtiment	
(2)	Librairie papeterie journalier	
(1)	Opticien	
(1)	Pompes funèbres	
(3)	Institut de beauté	
(1)	Agence immobilière	
(4)	Garage automobile	
(5)	Coffreur	
(2)	Boucherie - Charcuterie	
(2)	Boulangerie - Pâtisserie	
(1)	Banque	
(1)	Fleuriste	
(1)	Supermarché	

COMMERCES & SERVICES PRÉSENT DANS LA COMMUNE

Il existe deux points lumineux avec spots en plafond, un détecteur avoisinant un autre à un carillon, des interrupteurs et des prises électriques.

Le plafond peint n'appelle pas de remarque particulière.

d'usage.

Les murs en briques sont revêtus d'un papier peint bicolore de type toile de verre à l'état

Le carrelage au sol est à l'état d'usage.

La surface du couloir est de 10,35 m².

Dans le couloir je note la présence d'une porte d'entrée munie d'un bloc polynéee et d'une serrure permettant d'accéder à la maison sans passer par le séjour.

On y accède par une porte vitrée à deux battants depuis le séjour.

LE COULOIR (Clichés 10 à 12):

je note également des arrivées électriques et des interrupteurs.

feux gaz.

La cuisine équipée comprend des placards hauts et des éléments bas de couleur bordéeaux, un plan de travail, un évier en inox muni d'un mitigeur et d'une doucheette, une plaque quatre

Il existe une porte-fenêtre en bois avec double vitrage, bloc polynéee et targette.

traces de passage rouleau de peinture sont visibles. I

Le plafond est double en briques et recouvert d'une peinture imperfectement passée. Des

Le carrelage mural n'est pas achevé au-dessus de l'évier.

Les murs sont en briques parfaitement peintes.

Le carrelage au sol est à l'état d'usage.

La surface de la partie cuisine est de 10,88 m².

Elle est séparée du séjour par un mur habillé en bois.

LA PARTIE CUISINE (Clichés 4 à 9):

insert.

Il existe deux points lumineux avec ventilateurs en plafond, des prises électriques, des interrupteurs, un radiateur de géothermie qui ne fonctionne pas et une cheminée munie d'un

Les deux ouvertures sont munies de volets en bois.

Fenêtre en bois également avec double vitrage.

Il existe une porte-fenêtre en bois avec double vitrage dont la peinture est abimée et une

Le plafond en briques est peint, en bon état.

Les murs et les cloisons sont en briques peintes en bon état.

LE WC (Clichés 13 et 14):

On y accède par une porte en bois munie d'un bloc polynéee et d'une targette. La peinture et la toile de verre peinte sur la porte sont en bon état.

La surface de cette pièce est de 1,12 m².

Le lino au sol est à l'état d'usage.

Le carrelage en parois n'appelle pas de remarque particulière.

Le papier peint au-dessus se décolle légèrement au niveau de la jonction des lés.

je note la présence d'une bouche VMC, d'un WC avec double abattant et réservoir, d'un point lumineux avec applique en paroi et d'un interrupteur.

Il existe une trappe donnant accès au grenier.

La peinture en plafond s'écaillle.

Le papier peint au-dessus se décolle légèrement au niveau de la jonction des lés.

La surface est de 10,83 m².

Le sol est revêtu d'un parquet flottant à l'état d'usage mais je note que quelques lames sont abimées au niveau des jonctions.

Le papier peint en paroi compose des trous avec chevilles.

Le plafond en briques peint comporte quelques impacts.

Il existe un chauffage aérothermique qui ne fonctionne pas, une fenêtre en bois avec double vitrage et volutes en bois, un point lumineux avec suspension en plafond, des interrupteurs et une bouche de récupérateur de chaleur de la cheminée.

Une bouche de récupérateur de chaleur de la cheminée.

On y accède par une porte en bois munie d'un bloc polynéee et d'une serrure.

LA DEUXIÈME CHAMBRE DE DROITE (Clichés 17 et 18):

La surface de la pièce est de 9,98 m².

La peinture sur la face intérieure est abimée.

Le parquet flottant au sol est à l'état d'usage mais les lames se disloquent.

Les murs en briques sont revêtus d'un papier peint également à l'état d'usage.

Le plafond peint n'appelle pas de remarque particulière.

Il existe une fenêtre en bois avec double vitrage et volutes en bois, un chauffage

aérothermique qui ne fonctionne pas, un point lumineux avec suspension en plafond, des

La face intérieure est revêtue d'un placage qui présente quelques trous de chevilles.
La face extérieure comporte une peinture et un papier peint de couleur verte.

On y accède par une porte en bois munie d'un bloc polyné et d'une serrure munie d'une clé.

La surface est de 10,20 m².

LA DEUXIÈME CHAMBRE DE GAUCHE (Clichés 24 à 26):

Il existe un point lumineux avec spots en plafond, une fenêtre en bois avec double vitrage et convecteur électrique de marque ATLANTIC.

La pièce comporte également les équipements suivants un convecteur électrique et un bidet mural de deux robinets et d'un mélangeur.

Je note également la présence d'un lavabo sur colonne mural d'un mitigeur et d'une bouteille.

La baignoire comporte un mitigeur, un inverseur, un flexible, une douchette et un support de manœuvre.

Il existe une baignoire murale d'une cloison pare-projections à deux parois. Une paroi est douchette.

Le plafond peint n'appelle pas de remarque particulière.

Le carrelage au sol et en paroi est à l'état d'usage.

Au-dessus, la toile de verre peinte est en bon état.

La toile de verre peinte n'appelle pas de remarque particulière sur la face extérieure.

La peinture sur la face intérieure est à l'état d'usage.

On y accède par une porte en bois munie d'un bloc polyné et d'une targette.

La surface est de 3,80 m².

LA SALLE DE BAIN (Clichés 21 à 23):

Il existe une fenêtre en bois avec double vitrage et volets en bois, un chauffage aérothermique qui ne fonctionne pas, des prises électriques et des interrupteurs.

La peinture en plafond comporte des traces noires autour de la bouche de cheminée.

Les murs sont en briques, revêtus d'un papier peint abîmé.

Le parquet flottant au sol est à l'état d'usage.

La surface de cette pièce est de 10,50 m².

On y accède là aussi par une porte en bois munie d'un bloc polyné.

La peinture sur la face intérieure est abîmée.

LA PREMIÈRE CHAMBRE DE GAUCHE (Clichés 19 et 20) :

La modquette au sol est ancienne.	Le papier peint en paroi est abimé.	Le plafond présente des traces sombres.	Il existe un radiateur aérothermique qui ne fonctionne pas, une fenêtre en bois avec double vitrage et volets en bois, des prises électriques, des interrupteurs et un point lumineux avec ampoule en plafond.	On y accède par une porte en bois munie d'un bloc poliglyde et d'une serrure depuis le couloir.	Les murs de la cage d'escalier sont doubles, ils comportent quelques traces par endroits.	La surface du sous-sol est équivalente à celle du niveau habitable.	Côté escalier, le sol est revêtu d'un balatum à l'état d'usage et les murs sont pour partie parpaings.	Sur le restant du sous-sol le sol est composé d'une chape brute et les murs sont en parpaings.	L'éclairage est assuré au moyen de néons en plafond.	Il existe des prises électriques et des interrupteurs.	Le plafond est double de plaques de polystryrene.	L'éclairage est assuré au moyen de néons en plafond.	Il existe une porte de garage à quatre battants avec opérules. Cette porte est munie d'une serrure et d'une charnière.	Dans la buanderie je note une arrivée et une évacuation d'eau outre des prises électriques.	Dans le sous-sol se trouvent le tableau électrique et le disjoncteur, ainsi que le cumulus environ 10 ans.
-----------------------------------	-------------------------------------	---	--	---	---	---	--	--	--	--	---	--	--	---	--

LE SOUS-SOL (Clichés 27 à 36):



Il existe un portail à deux battants en PVC donnant sur la piste DFCI passant à proximité.

A l'arrière de la maison est visible une petite surface semi-couverte comportant des murs en parpaings.

Le sol est composé d'une chaume tannée que le plafond est composé d'une charpente en bois couverte en tuiles.

Il existe sur le terrain un hangar constitué de potes en bois avec un bardage en tôles bac acier couvert également en tôles bac acier, d'une surface d'environ 20 m².

Il existe un escalier en béton permettant d'accéder au jardin.

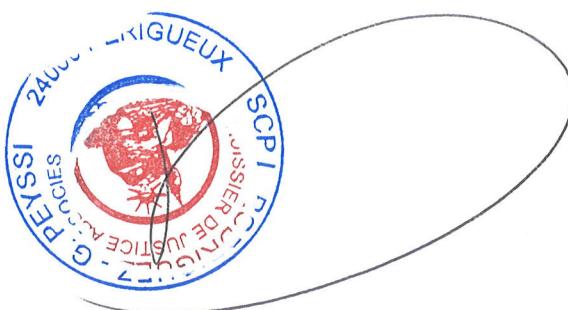
Les façades de la maison sont crépies et peintes, à l'état d'usage.

Sur le restant de la surface, la terrasse est composée d'une chaume brute.

Le carrelage au sol est abîmé.

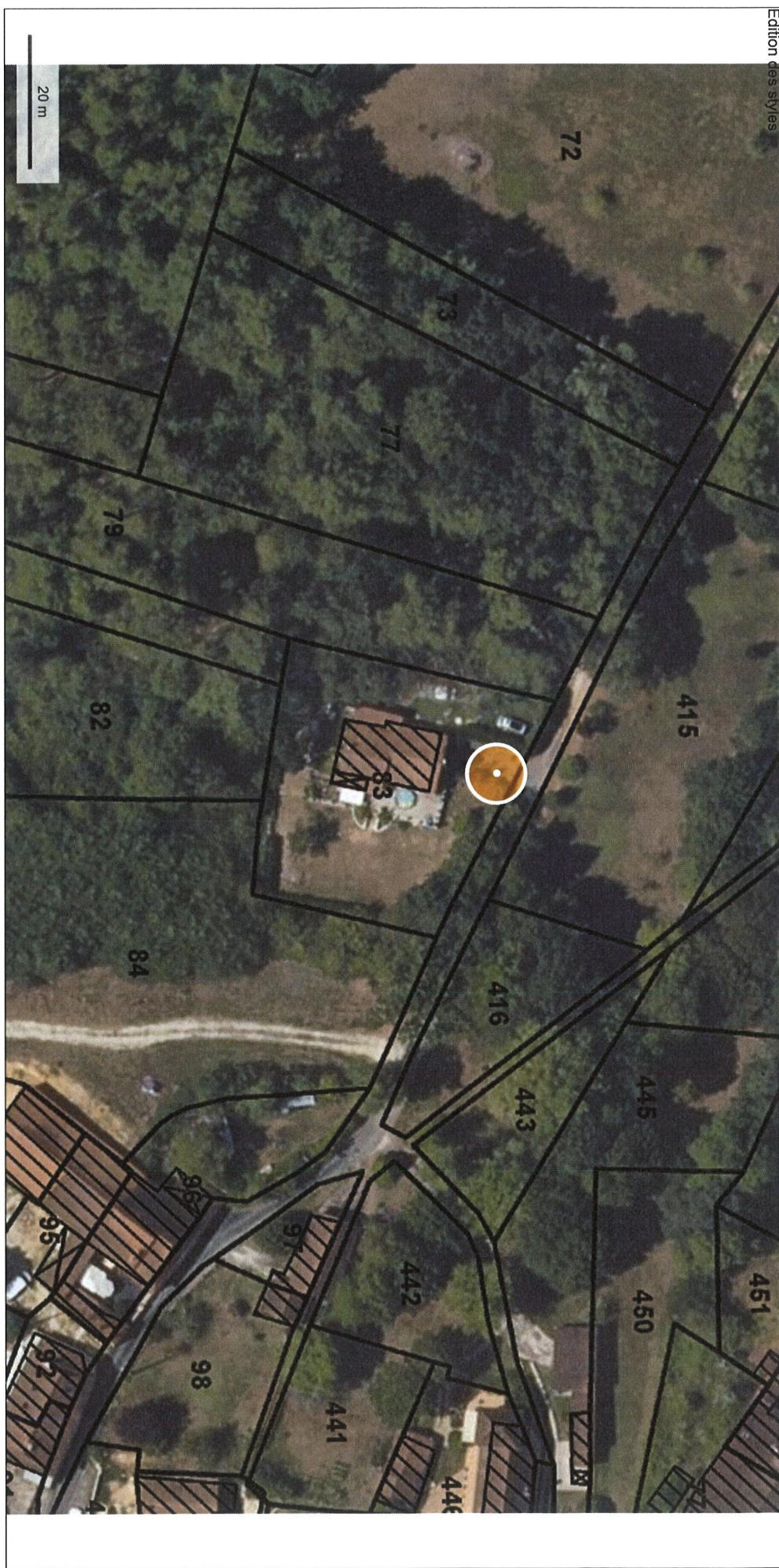
Sous cet auvent a été créée une terrasse carrelée.

Il existe en partie avant un auvent composé d'une structure en bois couvert en tuiles.



je constate qu'à l'endroit où Madame SAUBESTY m'a indiqué que doit s'exercer la servitude il n'y a aucune trace de passage ni de chemin et que le hangar est implanté sur ce tracé.
A la fin des mes opérations, à 16 heures 30 je me suis retiré afin de clore et rédiger le présent procès-verbal de description.

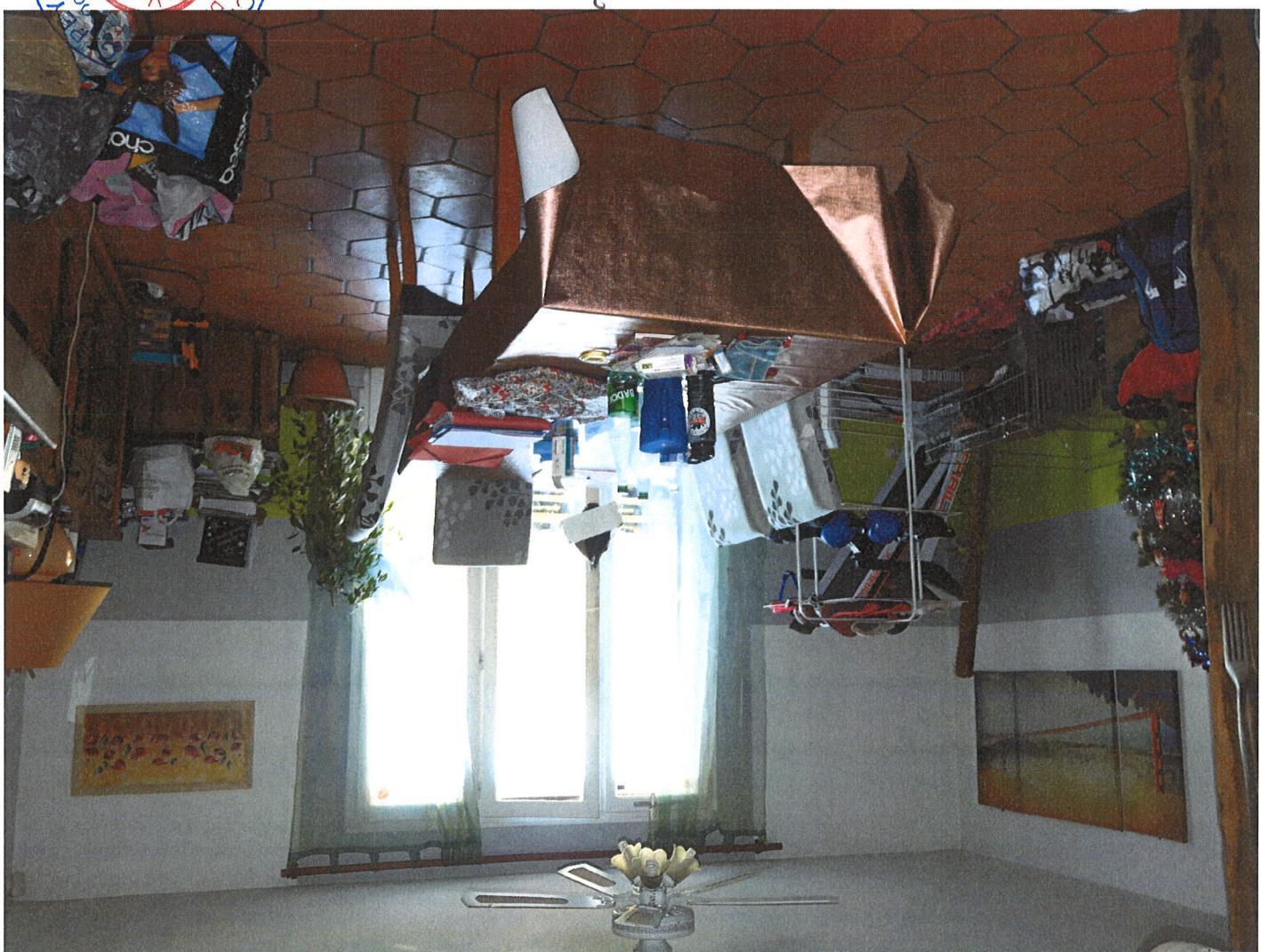
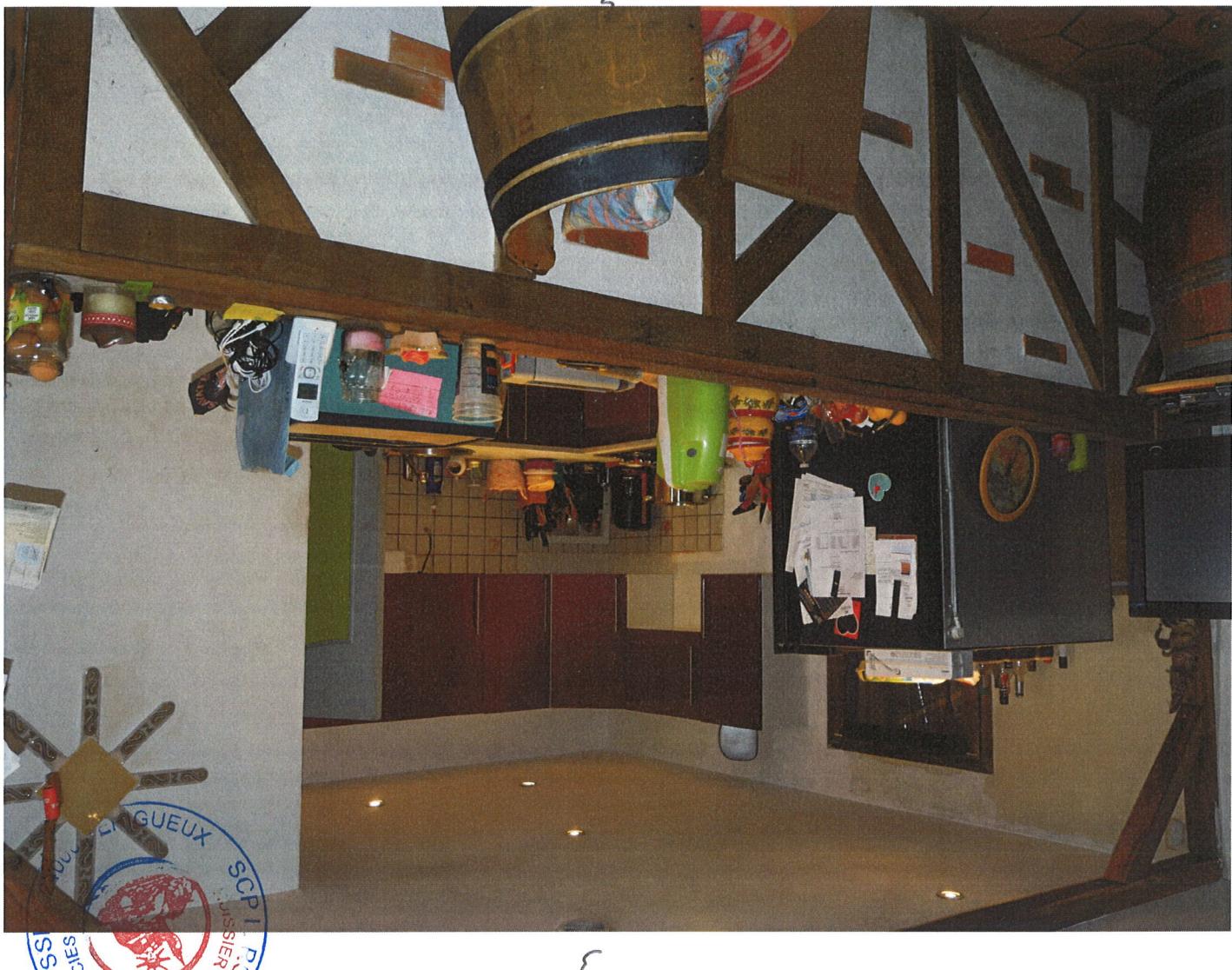
j'ai annexé au présent procès-verbal de description 62 clichés photographiques dont je certifie l'autenticité ainsi que le plan situant la parcelle.



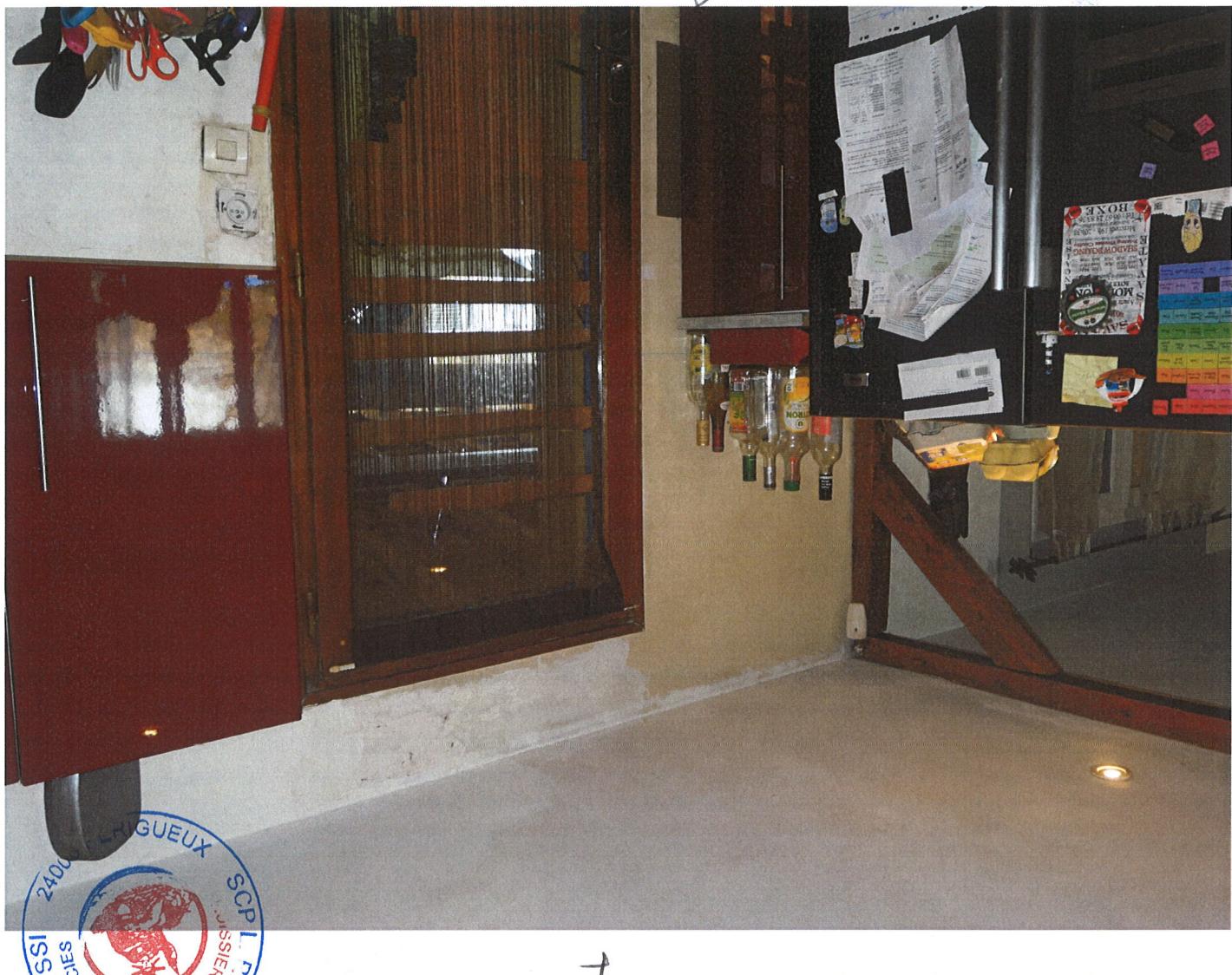
© IGN 2019 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

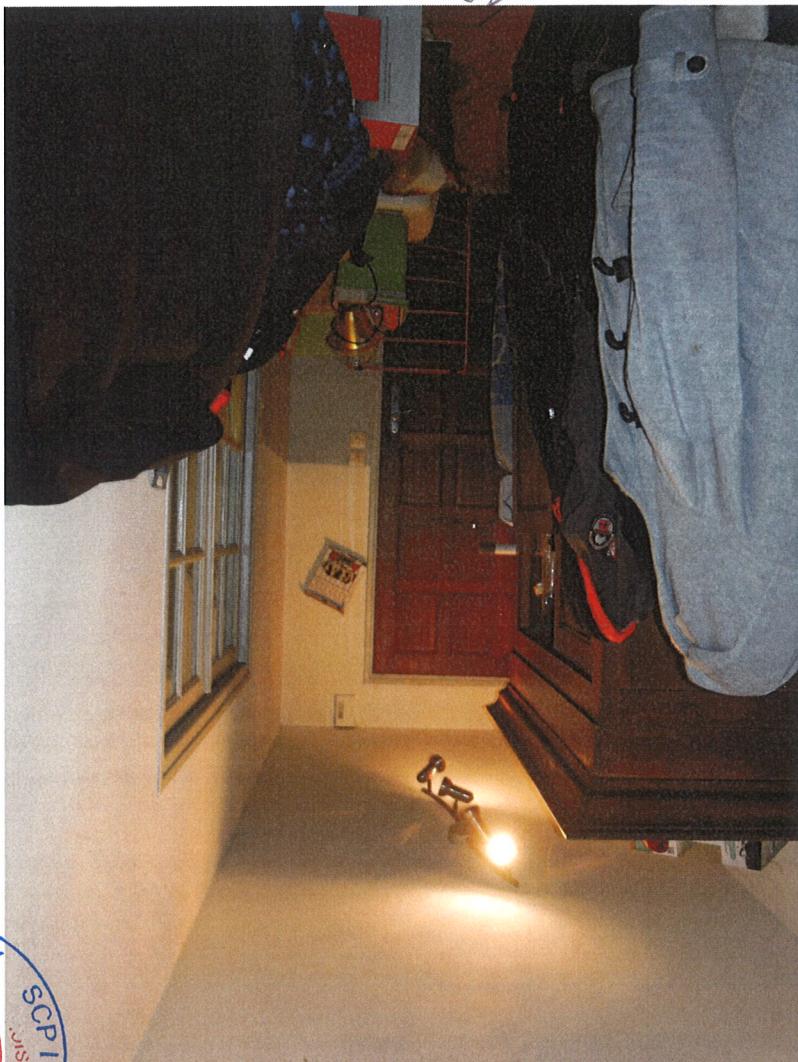
Longitude :
0° 26' 10" E
Latitude :
45° 06' 03" N

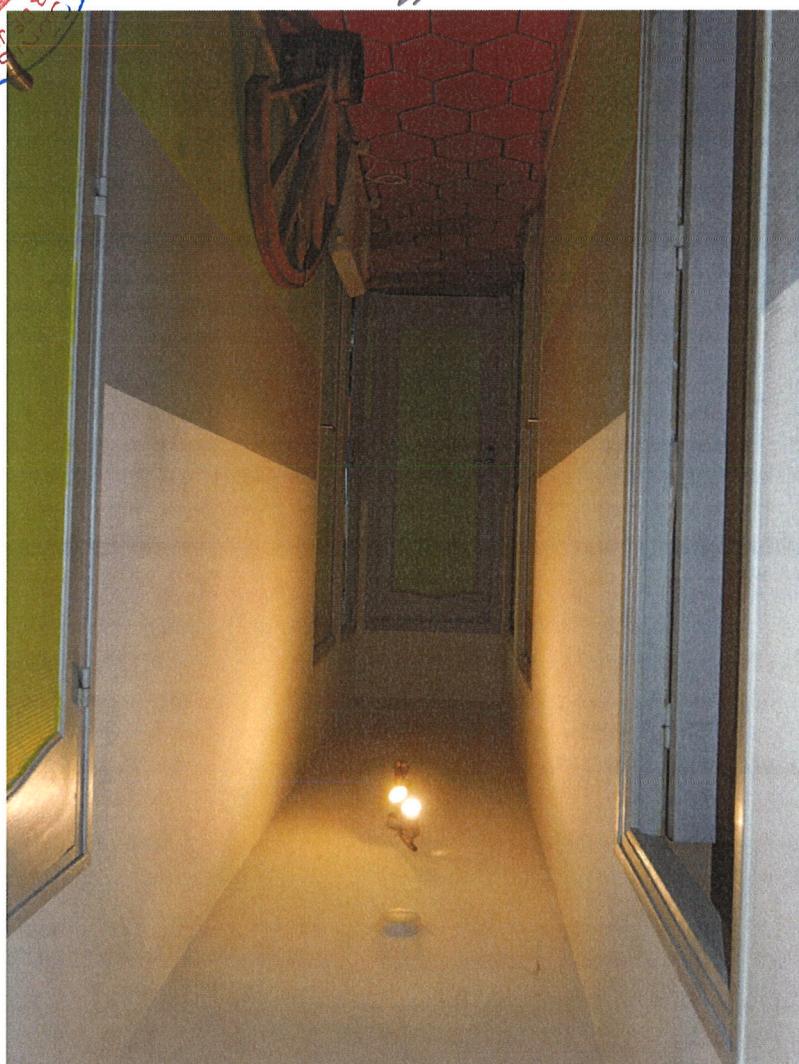
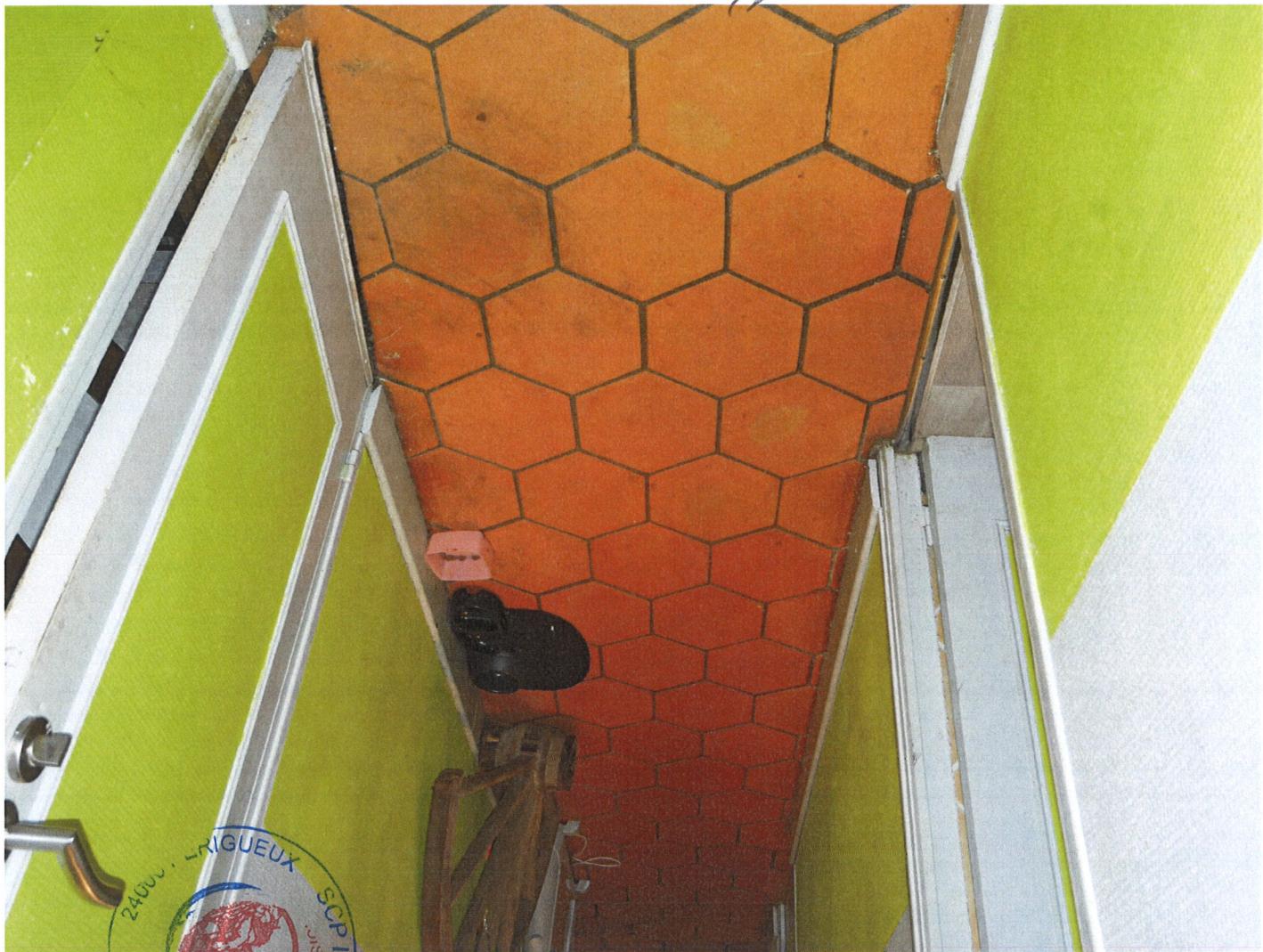




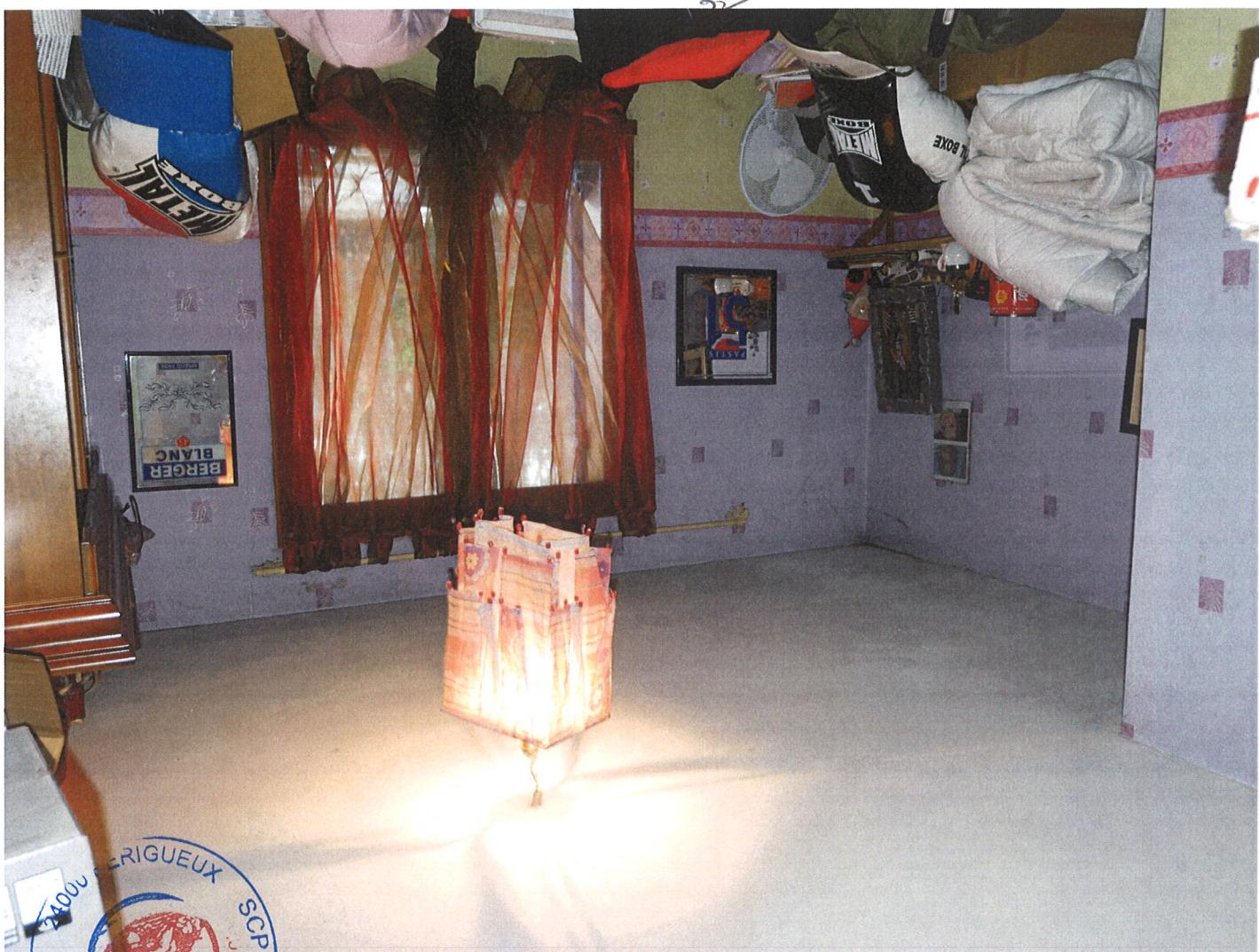




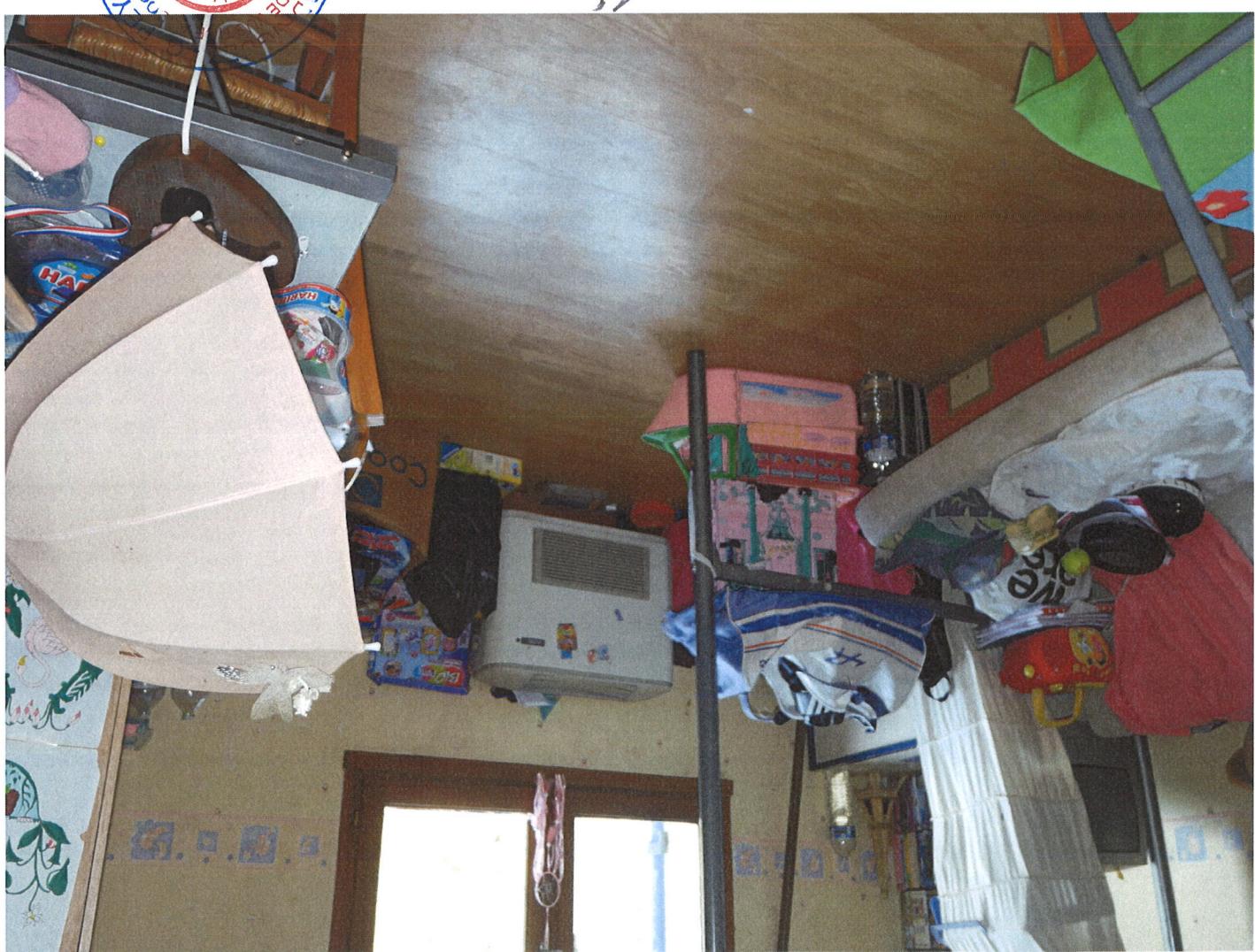






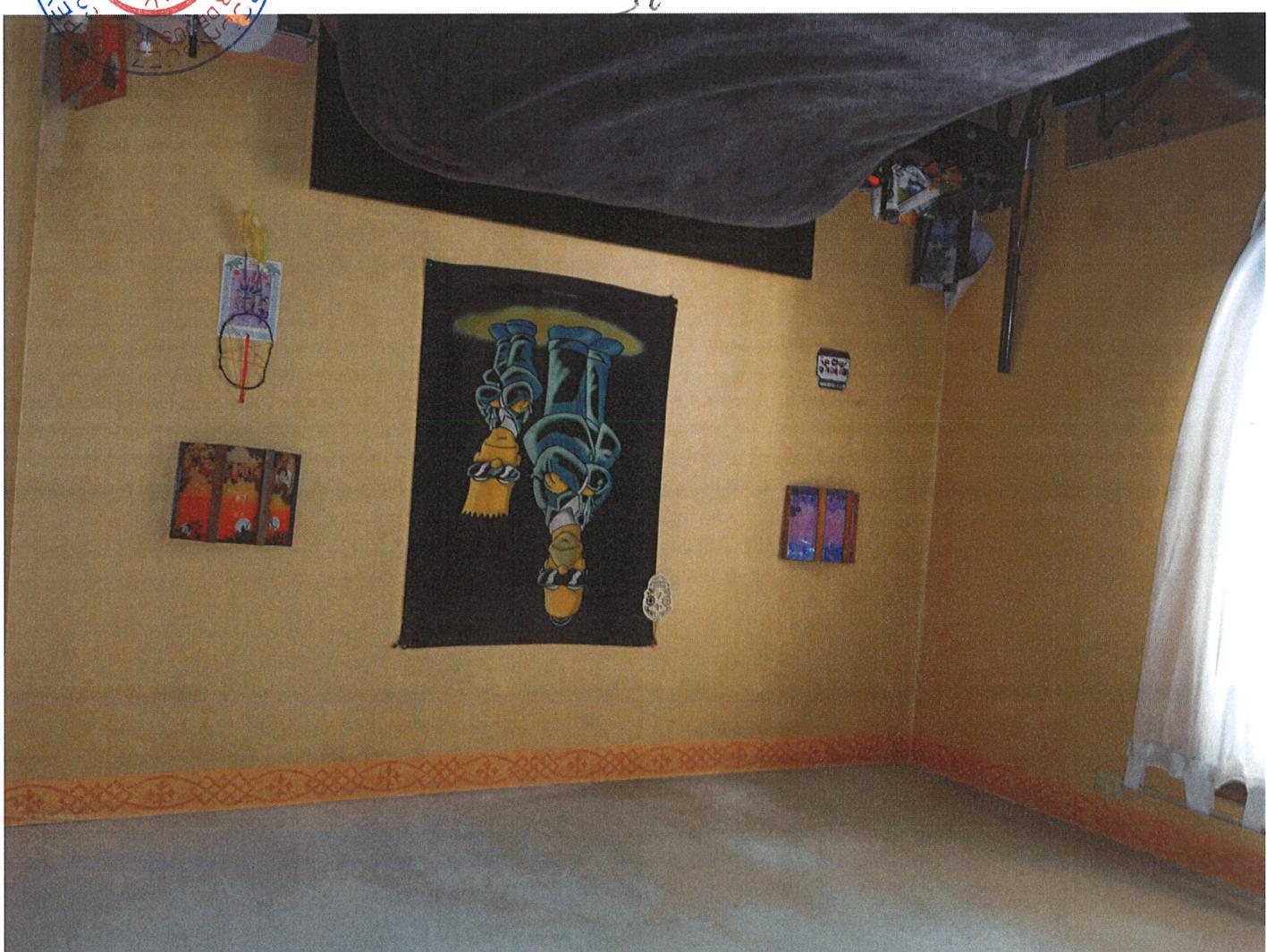










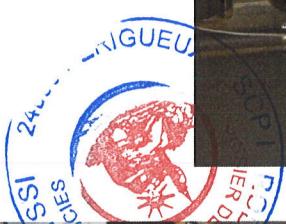


87



87

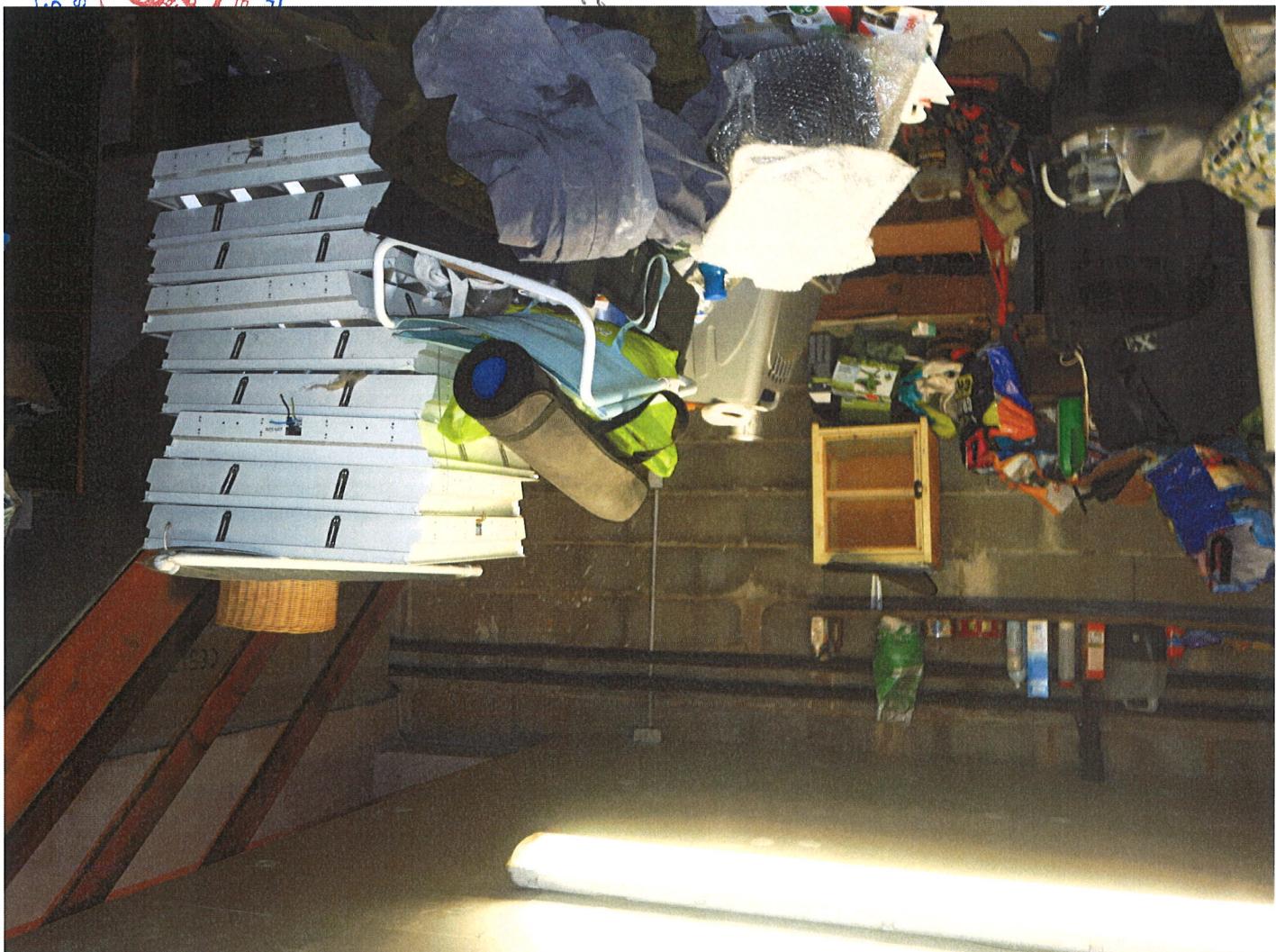




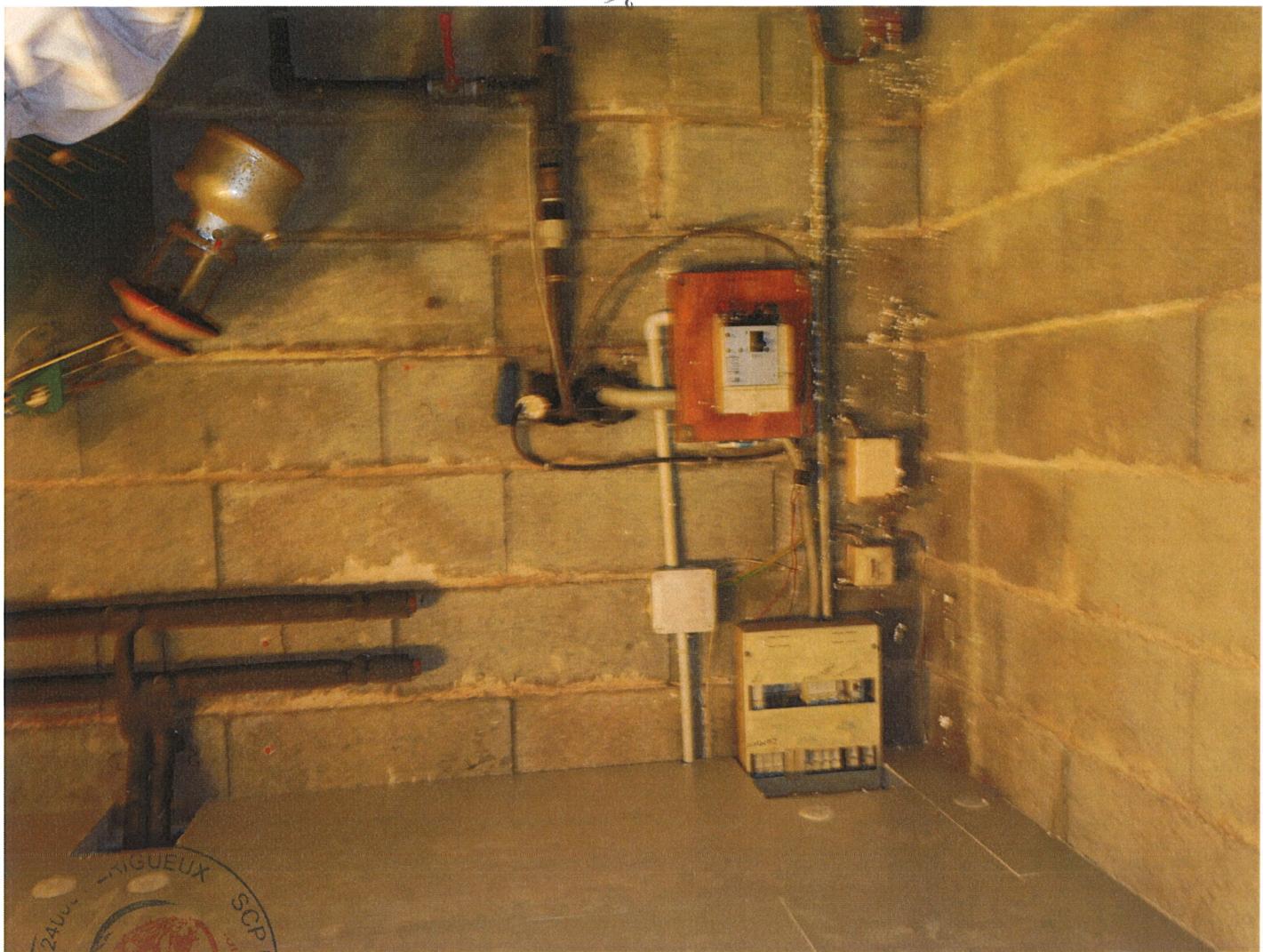
29





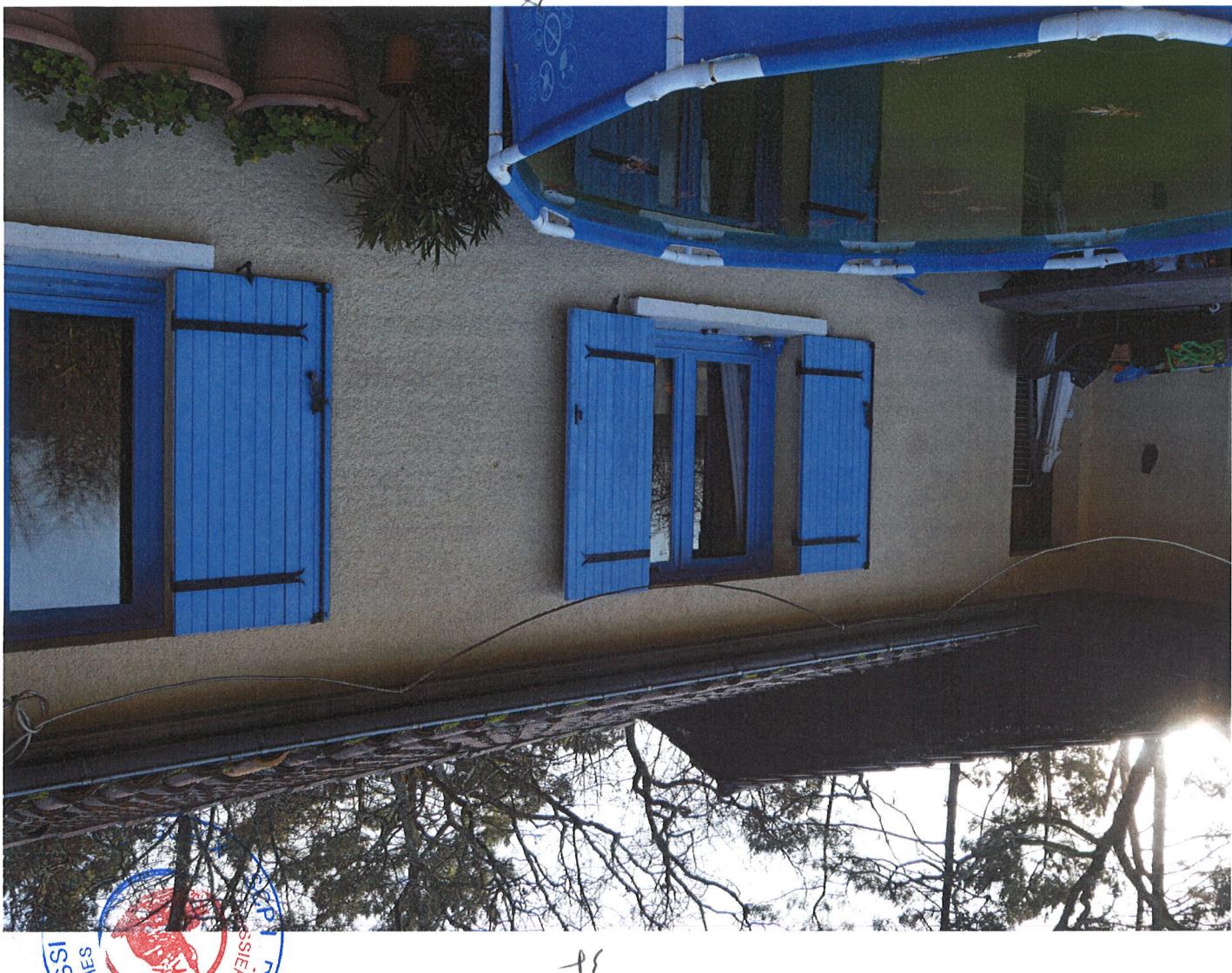


26



26







75



VS

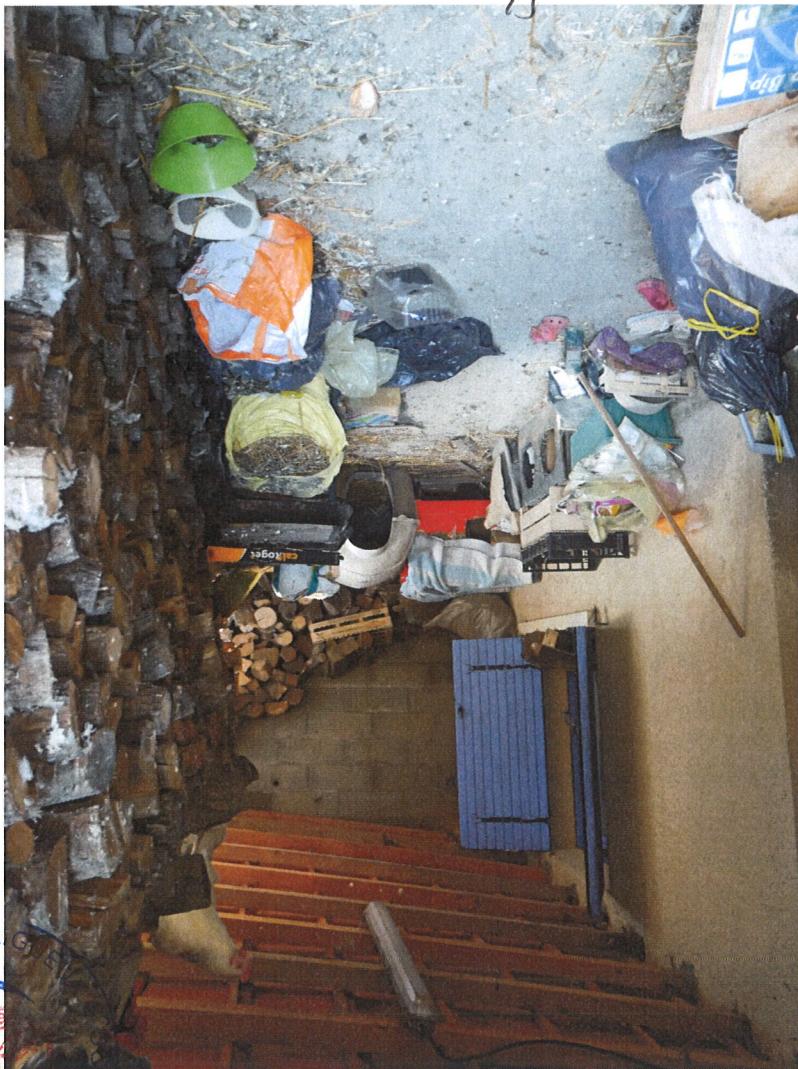


















+4





